



**GHU PARIS**  
PSYCHIATRIE &  
NEUROSCIENCES

**INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ  
SAINTE-ANNE**

# **INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ**



## **PRÉSENTATION DE L'INSTITUT 2021**

# Avant-propos

L'institut de formation des cadres de santé du GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences est situé au cœur de Paris dans un environnement agréable et verdoyant (7 ha d'espaces verts protégés), accessible facilement par tous les moyens de communication.

Notre centre de formation témoigne d'une longue expérience et d'une volonté d'ouverture aux évolutions professionnelles et sociétales.

Notre projet de formation s'articule autour de notre partenariat universitaire pour l'obtention d'un master 1.

Notre projet pédagogique s'appuie sur des principes forts :

- considérer l'étudiant comme acteur et positionner la formation comme un temps pour apprendre à apprendre ;
- promouvoir le rôle central d'une formation professionnelle de cadres de santé au bénéfice des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Notre formation cherche à développer les compétences des cadres de santé en adéquation avec la pluralité du monde professionnel.

Ce projet met l'accent sur l'accompagnement individualisé des étudiants et la prise en compte de ses attentes, notamment à travers de nombreuses enquêtes de satisfaction.

Il fonde les choix pédagogiques de la direction et de l'équipe pédagogique et administrative.

Compte tenu du contexte sanitaire, les éléments présentés dans cette plaquette peuvent être amenés à être modifiés en cours de formation.

Une vigilance est apportée à l'accueil des étudiants dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Christine ROBIN  
Directrice

## TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION DE L'IFCS AU SEIN GHU PARIS, PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES .....	1
2	PRESENTATION DE L'IFCS.....	1
3	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	2
4	LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE.....	2
5	L'EQUIPE .....	3
6	LES ESPACES DE CONSULTATION, D'INFORMATION ET DE REGULATION.....	5
6.1	LE CONSEIL TECHNIQUE .....	5
6.2	LA COORDINATION AVEC LES ETUDIANTS .....	5
7	LES RESSOURCES.....	6
8	PROFIL DES ETUDIANTS CADRES DE SANTE .....	9

## **1 Situation de l'IFCS au sein GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences**

Le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences regroupe les sites de Sainte Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Le GHU, pôle de référence en neurosciences et en psychiatrie tant sur le plan national qu'international, a une mission d'enseignement. Cette vocation l'amène à organiser diverses manifestations, colloques et conférences professionnelles. Dans le cadre de la formation permanente, il forme à tous les métiers de l'hôpital.

L'IFCS est situé sur le site de Sainte-Anne à Paris qui en assure la gestion depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Il fait partie d'une direction commune qui outre l'IFCS, est composée de l'IFSI IFAS Virginie Olivier du site Ste Anne et de l'IFSI Perray-Vaucluse.

## **2 Présentation de l'IFCS**

L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) est aujourd'hui, par sa capacité d'accueil, le troisième IFCS d'Île de France.

Il bénéficie d'une longue expérience dans les domaines de la formation et participe au développement des compétences des personnels de santé.

L'institut de formation des cadres de santé est autorisé par arrêté du Conseil Régional Ile-de-France pour :

- 85 étudiants de la filière infirmière,
- 10 étudiants de la filière médico-technique soit :
  - 4 manipulateurs en électroradiologie médicale,
  - 3 préparateurs en pharmacie hospitalière,
  - 3 techniciens de laboratoire médical.

Les tutelles de l'IFCS sont assurées par :

- l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France pour la sélection et le déroulé de la formation ;
- la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) pour la délivrance du diplôme cadre de santé ;
- le Conseil régional Ile-de-France (loi n°204-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) pour le budget de fonctionnement et d'équipement, la capacité d'accueil, l'autorisation de l'institut et l'agrément du directeur ;
- le GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences pour la gestion des personnels et les locaux.

L'IFCS est enregistré sous les numéros :

SIRET	: 200 082 105 000 87
Déclaration d'activité	: 11 75 58427 75
F. I. N. E. S. S	: 750062036
FORMACODE	: 43435

### 3 Textes réglementaires

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé est réalisée dans le souci de répondre à la demande des usagers de la santé, des institutions publiques ou privées et des professionnels en conformité avec les textes réglementaires en vigueur :

- **le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé** : inscrit la formation des cadres dans le contexte actuel de mutation du système de santé et dans l'évolution de la politique de formation initiale et continue des professionnels de santé,
- **l'arrêté du 18 août 1995** modifié : précise les conditions de fonctionnement des instituts de formation des cadres de santé, et détermine le programme de formation,
- **l'arrêté du 14 août 2002** : précise les modalités de gestion de la liste complémentaire,
- **l'arrêté du 15 mars 2010** : actualise l'arrêté du 18 août 1995 en regard de la création des ARS.
- **l'arrêté du 30 décembre 2020** relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance de diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19.

### 4 Le partenariat universitaire

Dès 1995 l'IFCS s'est rapproché du monde universitaire à travers des partenariats de formation.

La formation des cadres de santé à l'IFCS Sainte Anne s'inscrit dans un dispositif universitaire de master 1 et vise le développement de l'interprofessionalité et l'interdisciplinarité.

A ce jour, notre partenariat est établi avec l'université Gustave EIFFEL de Marne la Vallée, pour l'obtention du Master 1 Economie Sociale et Solidaire parcours Santé, Protection et Economie Sociales.

## 5 L'équipe

<b>Direction : Christine ROBIN directrice des soins, directrice des instituts de formation du GHU</b>	
<p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2011 : Master Droit, Economie, Gestion, à finalité professionnelle Mention : Management des Organisations Sanitaires et Sociales, Spécialité : Management des établissements, services et organisation de santé. Université Paris Est Marne- la -Vallée</p> <p>2009 : Cycle de formation des directeurs des soins EHESP</p> <p>2003 : Maîtrise de sciences et techniques de gestion et d'animation des systèmes de formation, option formateur - Université Paris Dauphine</p> <p>1987 : Certificat cadre infirmier</p> <p>1981 : Diplôme d'État d'infirmière</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>Directrice de la Formation, des Écoles et de la Documentation du GHU</p> <p>Directrice des IFSI du CHU de Bordeaux</p> <p>Directrice de l'IFSI/IFAS de l'Hôpital Saint Louis AP-HP, chargée de mission dans le cadre du DUSI Paris 7 Diderot</p>
<b>Une équipe pédagogique : cadres supérieures de santé, formatrices permanentes</b>	
<p><b>Nathalie GOUAILHARDOU</b></p> <p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2020 : Concours sur titres de cadre supérieur de santé</p> <p>2016 : Master, mention philosophie, parcours « Éthique médicale et hospitalière appliquée », Université Paris-Est Marne-La -Vallée</p> <p>2000 : Licence des Sciences sanitaires et Sociales, Université Paris XIII</p> <p>2000 : Diplôme de cadre de santé, IFCS S.I.R.I.F Paris</p> <p>1990 : Diplôme d'État d'infirmière, IFSI Centre Hospitalier Saint-Brieuc</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>Infirmière, cadre de santé formatrice, cadre de santé en unité de soins.</p> <p><u>Compétences :</u></p> <p>Pédagogie, management, analyse de pratiques, conduite de projet, psychiatrie-santé mentale, éthique.</p>
<p><b>Florence MICHON</b></p> <p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2020 : Concours sur titres de cadre supérieur de santé</p> <p>2010 : Master économie et gestion des systèmes de santé et de protection sociale Université Paris Dauphine</p> <p>2002 : Diplôme de cadre de santé, IFCS AP-HP</p> <p>1991 : Diplôme d'État d'infirmière, IFSI Lille</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>De direction d'établissement (structure de soins à domicile et institut de formation paramédical)</p> <p>De cadre de santé en centre de soins et de rééducation et en formation infirmière.</p> <p><u>Compétences :</u></p> <p>Pédagogie, management, conduite de projet, médico-social/handicap/personnes âgées, éthique, gestion</p>

Une équipe administrative – Secrétariat	
<b>Laurence DELANNE</b>	<u>Missions :</u> Gestion des épreuves de sélection, accueil, logistique et intendance
<b>Adeline GOYEAU</b>	<u>Missions :</u> Gestion de la formation cadre

Gestion des systèmes informatiques	
<b>David GOBLET</b>	<u>Missions :</u> Gestion de la plateforme informatique de formation « EFICASS » pour l'ensemble du de la direction de la formation.

Une équipe de documentalistes à la Bibliothèque Henri Ey	
<b>Bibliothèque Henri Ey</b> ☎ 01 45 65 89 66 ✉ <a href="mailto:BIBLIOTHEQUE.MEDICALE@ghu-paris.fr">BIBLIOTHEQUE.MEDICALE@ghu-paris.fr</a>	<u>Missions :</u> Service documentaire aux étudiants

## 6 Les espaces de consultation, d'information et de régulation

### 6.1 Le conseil technique

Le conseil technique de l'institut se réunit deux fois par an, en début et en fin de scolarité, sous la présidence du directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant.

Il est consulté pour toutes les questions relatives à la formation. Ses missions et sa composition sont précisées dans les articles 14 et 15 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

Les élections des délégués des étudiants ont lieu au cours des deux premiers mois de formation. Ils sont élus par leurs pairs à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est autorisé.

### 6.2 La coordination avec les étudiants

La coordination entre les étudiants et la directrice, l'équipe pédagogique et administrative s'organise au travers de différents temps d'échanges formels et informels.

- Des **assemblées étudiantes** organisées dans l'année permettent d'échanger sur le fonctionnement global de l'institut et l'organisation de la formation.
- Des **rencontres** régulières avec les délégués des étudiants sont organisées pour échanger des informations, des réflexions concernant l'ensemble de la promotion. Les délégués assurent la liaison entre l'équipe pédagogique et le groupe d'étudiants,
- Des **entretiens individuels**, sur rendez-vous, sont possibles avec la directrice et les formateurs pour tout échange concernant un cas particulier.



## 7 Les ressources

### ➤ Réseaux et liaisons

L'équipe pédagogique met à profit ses nombreux contacts pour se créer des réseaux de correspondants et de personnes ressources susceptibles d'apporter des informations ou des contributions dans tous les domaines qui concernent la formation des cadres de santé.

L'institut adhère au comité d'entente des formations infirmières et cadres (CEFIEC). Cette association regroupe la grande majorité des instituts de formation, ce qui permet à l'IFCS d'être en lien avec les autres instituts de formation et d'être au cœur de l'actualité.

### ➤ Intervenants

En complément des ressources internes, l'IFCS travaille avec des intervenants externes à l'institut qui assurent de nombreux enseignements. Ils sont choisis en fonction de leurs compétences et de leurs expériences. Ce sont notamment des directeurs d'établissement de santé, des coordonnateurs généraux de soins, des directeurs des soins, des cadres de santé, des médecins, des professeurs d'université, des psychosociologues, des professionnels du champ sanitaire et social, etc.

### ➤ Lieux de stage

Plusieurs stages sont à effectuer au cours de la formation, lors des modules 1, 4, 5 et 6.

L'IFCS propose aux étudiants de rechercher leurs stages afin de construire eux-mêmes leur parcours de stage. Pour autant, cette recherche est encadrée par différents critères d'exigence de l'institut :

- Les étudiants recherchent leur stage sur la base des objectifs pédagogiques donnés par l'IFCS et de leurs objectifs personnels de formation,
- Le stage étant l'occasion de découvrir un fonctionnement différent, tous les stages doivent être effectués en dehors de l'établissement de référence des étudiants,
- Les lieux de stage proposés par les étudiants doivent être validés par l'institut,
- Les stages des modules 4 et 5 doivent être réalisés obligatoirement en France métropolitaine. En effet, le projet pédagogique prévoit des retours à l'IFCS durant le stage ainsi que des visites des formateurs si besoin,
- Les stages des modules 1 et 6 ne sont pas soumis à cette exigence géographique et peuvent, en fonction des objectifs des étudiants être effectués en dehors de la métropole sous réserve de l'accord de l'IFCS,
- Il n'existe aucune prise en charge de l'institut en termes de frais de déplacement.

### ➤ **Le fonds documentaire de l'IFCS**

Le fonds documentaire de l'IFCS est constitué d'environ 2 000 ouvrages, rapports et études, d'une cinquantaine de titres de revues en cours, de mémoires et travaux d'étudiants. Délocalisé au CDI de l'IFSI IFAS V. Olivier sur le site Sainte-Anne pour l'année 2021-2022, il couvre les domaines suivants :

- santé publique, hôpital, soins infirmiers, éthique
- management / ressources humaines
- pédagogie / formation pour adultes
- sciences humaines
- méthodes

Les prestations offertes aux usagers sont :

- prêt des ouvrages, mémoires et périodiques
- aide à la recherche documentaire
- accès à la base de données bibliographiques du CHSA et à Internet

En outre, les étudiants bénéficient des ressources documentaires universitaires correspondant au partenariat universitaire.

### ➤ **Les locaux**

Les locaux mis à disposition des étudiants se trouvent dans les pavillons C. D'autres salles situées dans l'enceinte du centre hospitalier sont accessibles (salle de conférence, audiovisuelle, informatique).

Les salles sont équipées de matériel pédagogique et d'une connexion WIFI.

La détention d'un ordinateur portable individuel est fortement recommandée notamment dans le contexte sanitaire actuel qui nous amène à dispenser des cours à distance.

### ➤ **Plateforme de formation EFICASS**

Une plateforme informatique de formation, accessible et consultable à distance via internet et un code d'utilisateur personnel, est mise à disposition pour chaque étudiant entrant en formation.

Dénommée EFICASS (**E**tudiant – **F**ormation – **I**nfirmier – **C**adre de santé – **A**ide-**S**oignant – **S**ainte-Anne), cette plateforme comprend :

- Une messagerie OUTLOOK ®, permettant de :
  - correspondre par courriels entre étudiants et/ou avec l'équipe pédagogique et administrative de l'IFCS ;
  - consulter un calendrier partagé ;
  - bénéficier d'une liste de contact ;
  - recevoir des messages d'alerte (changement de planning, information importante...) ;
- LYNC ® : pour bénéficier de la messagerie instantanée (chat), des appels audio et vidéo et tenir des réunions en ligne ;
- Un site avec des espaces réservés aux étudiants, pour :
  - consulter des informations ;
  - stocker des documents (supports d'enseignements, documentation associée, documents pédagogiques...) ;
  - déposer des travaux (évaluations, mémoire...) dans un délai imparti, à destination de l'équipe pédagogique ;
  - collaborer en travaillant simultanément sur un même document ;
  - consulter des sites internet professionnels via des liens préétablis.
  - Plateforme TEAMS pour des interventions en distanciel.

La plateforme - commune à l'IFSI, Sainte-Anne Form@tion et l'IFCS - est gérée par David GOBLET, technicien supérieur hospitalier.

## 8 Profil des étudiants cadres de santé

La mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement global des cadres et le développement de partenariats universitaires au sein du GHU permettent à l'IFCS de profiter d'un large recrutement géographique.

### Données relatives aux épreuves de sélection 2020 :

75,56 % des candidats présents aux épreuves écrites de sélection ont été admissibles.

Dans le contexte de la crise sanitaire due au COVID 19, l'épreuve orale d'admission n'a pu se dérouler. Aussi exceptionnellement, la note d'admissibilité a valu note d'admission.

75.56 % des candidats présents aux épreuves écrites de sélection ont été admis sur liste principale ou complémentaire.

### Données relatives à la promotion 2020-2021 :

- Formation professionnelle initiale des étudiants
  - Diplôme d'État d'infirmier 96 %
  - Diplôme d'infirmière du secteur psychiatrique 02 %
  - Diplôme d'État de laborantin d'analyses médicales 02 %
  - Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière 02 %
- Bassin de recrutement des étudiants
  - 69 % des étudiants sont originaires d'Ile-de-France
  - 29 % des étudiants sont originaires de province
  - 2 % des étudiants sont originaires des DOM-TOM
- La moyenne d'âge observée est de 40 ans
- Les étudiants exercent pour :
  - 90% d'entre eux en secteur public : établissements de santé, fonction publique territoriale
  - 10 % d'entre eux en secteur privé : établissements de santé, secteur libéral, centre de réadaptation
- La prise en charge financière de la formation se fait soit par l'employeur, soit par un organisme de financement (TRANSITION PRO, ...). Et 7 % des étudiants financent eux-mêmes leurs études.

Les expériences professionnelles des étudiants sont riches et variées et de plus en plus d'étudiants (74 %) sont en situation de faisant fonction de cadre avant la formation et ce, aussi bien en service de soin qu'en institut de formation.

Au travers de son projet pédagogique, l'IFCS prend en compte et valorise cette diversité.